Image not found or type unknown

Visa conjoint passeport talent

Par **Mari m**, le **15/06/2017** à **00:07**

Bonjour,

Mon mari est un tunisien qui réside en France et qui a la nouvelle carte séjour "passeport talent" qui remplace l'ancienne carte compétence et talent. Normalement, le conjoint de cette nouvelle carte pluriannuelle passeport talent ne passe pas par la procédure du regroupement familial mais il lui faut aller directement au consulat et demander "un visa long séjour - conjoint passeport talent" sans passer ni par ofii ni par préfecture. Quand j'ai contacté le consulat de Tunisie ils m'ont dit qu'il faut passer par RF, je pense qu'ils ne sont pas encore au courant. Qu'est-ce que je peux faire dans ce cas ? Et merci car je trouve sur le site tls tunisie l'ancienne visa conjoint compétence et talent ?

Merci.

Par **Tisuisse**, le **16/06/2017** à **09:26**

Bonjour,

Contactez l'ambassade de France à Tunis ou demandez des infos à votre préfecture.

Par **Mari m**, le **16/06/2017** à **13:47**

Merci. En fait J'ai contacté la préfecture de la France et ils m'ont dit qu'il faut demander une

visa long séjour conjoint passeport talent depuis mon pays. mais quand j'ai contacté le consulat de Tunisie ainsi que la tls ils n'ont aucune information sur cette nouvelle visa[smile17][smile17]

Par **Tisuisse**, le **16/06/2017** à **14:46**

Ce n'est pas le consulat de Tunisie à Paris qu'il vous faut contacter mais l'Ambassade de France à Tunis, donc il doit se rendre à Tunis.

Par **Mari m**, le **16/06/2017** à **18:54**

Oui j'ai contacté le consulat de France en Tunisie et pas de réponse. Je pense qu'ils ne sont pas encore au courant de cette nouvelle carte

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés